



SNPREES-FO

Syndicat National des Personnels de la Recherche
et des Etablissements d'Enseignement Supérieur Force Ouvrière

JEUDI 27 MARS 2014 DE 9 H À 18 H

ELECTION AUX CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT



FORCE OUVRIÈRE : LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

PERSONNELS BIATOSS, TITULAIRES ET CONTRACTUELS

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE

Conseil d'administration (CA)

- 1- BERGER Valérie
Direction de la communication
- 2- ALLÈGRE Olivier
Service d'Aide à l'Orientation et à l'Insertion Professionnelle (SAOIP)
- 3- BRAHIMI Moukheir
Centre de Ressources en Langues (CRL)
- 4- AMARI Fouad
Département de Sciences Exactes
- 5- ALLOT Martine
Service d'Aide à l'Orientation et à l'Insertion Professionnelle (SAOIP)
- 6- RADENAC Jean-Yves
Département Sciences Exactes

Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

- 1- SONGEONS Corinne
Bureau de la vie étudiante (BVE)
- 2- LAURENT Jean-Baptiste
U.F.R. Langues et Civilisation de l'Asie Orientale (LCAO)
- 3- FERRIERO Marcella
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU)

Commission de la recherche

Collège e - Ingénieurs et techniciens

- 1- LEMMAGHTI Rachida
Pôle Égalité Femmes-Hommes
- 2- ROGER Sylvain
UFR de Médecine
- 3- KSANTINI Nadya
Centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle (CFDIP)
- 4- PETIT Christophe
Sûreté, sécurité Incendie

Collège f - Autres personnels

- 1- MEDENOU Marie Mahougbe
Département Sciences du Vivant
- 2- KERGOULAY Gauvin - U.F.R.
Études Interculturelles de Langues Appliquées (EILA)



ELECTIONS

AUX CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

Jeudi 27 mars 2014, vous allez élire vos représentants dans les deux nouveaux conseils centraux de Paris Diderot.

- Le Conseil d'Administration (CA)
- Le Conseil Académique qui comprend deux commissions, une dite Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (ex CEVU) et une dite Commission de la Recherche (ex Conseil Scientifique CEVU).

Ces élections revêtent un **caractère important**, puisque les futurs élus devront se prononcer avant le 22 juillet 2014 sur le **mode de regroupement** souhaité **entre les établissements qui composent l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC)¹** et ils devront, tout au long de leur mandat, **suivre et accompagner les changements en veillant à l'évolution de la situation des personnels dans un tel bouleversement structurel.**

Une Commission de consultation sur l'organisation de l'université unifiée Sorbonne Paris Cité a été nommée en 2012 par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. Après une vaste consultation et les Assises de l'université, il ressort que l'hypothèse d'une fusion des huit établissements n'est pas le souhait de la communauté universitaire Paris Diderot.

NE NOUS Y TROMPONS PAS, LE RAPPROCHEMENT DE CES HUIT ÉTABLISSEMENTS NE MANQUERA PAS D'AVOIR UN LOURD IMPACT SUR NOS VIES PROFESSIONNELLES.

Vers quelles pratiques irons-nous en matière de mutualisation, au niveau de l'organisation des établissements, des services, de la Gestion des Ressources Humaines, (politique des postes, primes, congés, mutations).

¹ Ces établissements sont : les quatre universités, Sorbonne Nouvelle, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13 et les quatre Grandes Ecoles ou Instituts : Sciences Po, l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), l'Institut National des Langues Orientales (INALCO) et l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP).

Les modes de regroupements possible sont :

- soit la création d'un nouvel EPSCP par fusion
- soit la Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE).
- soit l'Association d'établissements et organismes publics ou privés à un EPSCP. (Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel).

Les élus Force Ouvrière **sont intervenus régulièrement dans les instances** (Conseil d'Administration, Comité Technique et CHSCT) sur de nombreux sujets liés à l'organisation des services :

- la demande d'un bilan social très complet.
- la politique des postes, le déroulement des carrières des titulaires et la situation des contractuels
- l'actualisation de la cartographie des postes (décalage grade-fonction)
- la lettre de cadrage sur les horaires/congés
- le mode d'organisation des concours réservés
- les entretiens professionnels : discussion sur le contenu de l'entretien, mise en place de séances d'information pour les personnels sur les nouvelles modalités de ceux-ci. Préparation à la réalisation de ces entretiens. Nous demandons qu'un bilan qualitatif et d'impact sur les personnels soit réalisé
- la mise en place très rapidement au sein du Comité Technique d'une réflexion en vue d'un cadrage permettant le traitement équitable des demandes de prolongation d'activité pour les personnels
- le lancement d'une réflexion au sein de la CPE sur la question des dossiers d'avancement et l'accompagnement des personnels
- la participation à un groupe de travail sur la «Qualité de vie au travail», la question des risques psychosociaux et l'amélioration des conditions de travail
- la participation au groupe de travail sur la «Restauration».

VOTER POUR FORCE OUVRIERE, c'est voter pour **des syndicalistes qui se battent sur tous les fronts, pour vous défendre individuellement et collectivement** sur tous les dossiers et dont le seul mandat est la **défense indépendante des personnels** et du **Service Public National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**.

JEUDI 27 MARS 2014 DE 9 H À 18 H

POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX. POUR VOUS DÉFENDRE

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE



SNPREES-FO

Nous rencontrer

Tour Voltaire
4^{ème} étage
Esplanade Pierre-Vidal Naquet
Paris 13^{ème}

Nous contacter

Tél. : 01 57 59 11
Mail : fo@univ-paris-diderot.fr